

**PROJET DE LETTRE DE LA SOUS-MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE À L'INTENTION  
DES FÉDÉRATIONS SYNDICALES DES ENSEIGNANTS DANS LE RÉSEAU  
COLLÉGIAL PUBLIC POUR LA CONFIRMATION DES INVESTISSEMENTS  
HORS CONVENTIONS COLLECTIVES**

---

Le 29 novembre 2015, le gouvernement mettait de l'avant des mesures visant le soutien de la réussite scolaire. Cette enveloppe budgétaire annuelle permettra l'ajout de ressources enseignantes.

Ces mesures confirment des investissements de 10 M\$ en ajout de ressources enseignantes à compter de l'exercice financier 2015-2016 jusqu'à l'exercice financier 2019-2020.

À titre de rappel, ces ressources seront allouées aux cégeps aux fins de mesures pour améliorer la réussite scolaire des étudiants ayant des besoins particuliers et en situation de handicap. Il s'agit donc d'un ajout de ressources dont l'utilisation sera réservée à cette seule fin.

Par cet investissement, le gouvernement reconnaît ainsi toute l'importance qui doit être accordée à la réussite scolaire et choisit ainsi de prioriser des actions ciblées qui contribueront à atteindre cet objectif. Enfin, je tiens à rappeler que cet investissement permettra d'appuyer les services déjà offerts et fera une différence réelle sur la diplomation et sur le succès d'étudiants qui en ont vraiment besoin.